CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES DU BURUNDI

Secrétariat Général

COMMUNIQUE DE LA CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES DU BURUNDI POUR ENCOURAGER LES FIDELES A LA PROTECTION ET A LA PREVENTION CONTRE LA PANDEMIE DE « CORONAVIRUS »

- 1. Depuis quelque temps, la pandémie COVID-19 éclatée en Chine s'est propagée dans plusieurs pays du monde faisant beaucoup de victimes humaines à cause de sa rapide contagion.
- 2. Même chez nous au Burundi, on nous a récemment annoncé qu'il y a déjà des cas de personnes atteintes de cette pandémie. Que personne donc ne prenne plus à la légère cette pandémie, sous prétexte qu'elle serait encore loin de nos frontières; mobilisons-nous plutôt tous ensemble pour la combattre. Nous remercions les dirigeants de notre pays pour les mesures qu'ils sont en train de prendre dans ce sens.
- 3. Comme Pasteurs membres de la même Conférence des Evêques Catholiques du Burundi, nous aimerions, quant à nous, encourager les fidèles dont nous avons la charge à prendre au sérieux ces mesures et à les observer. Nous voulons également préciser à leur intention des dispositions communes qui complètent celles déjà prises par certains parmi nous.

Dispositions relatives à la célébration de la Messe et du Sacrement de Pénitence

- 1° Dans tous les lieux de rassemblement, les églises ou les salles de réunion, qu'il y ait de l'eau et du savon approprié pour que les fidèles qui viennent prier ou tous ceux qui viennent participer aux réunions, se lavent bien les mains avant d'entrer et fassent de même à la sortie.
- 2° Tous les fidèles, en vertu de la charité que vous avez les uns envers les autres et dans le souci que celui qui est déjà contaminé ne contamine les autres, gardez-vous de vous saluer en vous serrant la main ou en vous

embrassant, mais saluez-vous seulement en parole ou en agitant la main en direction de l'autre personne.

- 3° En prenant place à l'église ou dans la salle des réunions, dans la mesure du possible, gardez-vous de vous approcher trop les uns des autres puisque cela peut faciliter la contamination.
- 4° Pendant la célébration eucharistique, au moment de l'échange du signe de paix, le célébrant omettra d'inviter les fidèles à échanger un signe de paix.
- 5° Pendant la Communion, les ministres extraordinaires de la communion doivent d'abord bien se laver les mains avant d'aider le prêtre à distribuer le Corps du Christ au peuple de Dieu. Celui qui souffre de la toux ou d'une autre maladie de ce genre est prié de s'abstenir d'exercer cet apostolat dans ces conditions.
- 6° Toujours au moment de la Communion, quand les fidèles se présentent devant le prêtre ou devant le ministre extraordinaire de la communion, qu'ils tendent les mains et reçoivent le Corps du Christ avec très grand respect en veillant à ce qu'il n'y ait point de profanation. Ainsi, il est désormais interdit de communier sur la langue.
- 7° Quant aux prêtres, en cas de concélébration, ils doivent communier par intinction.
- 8° Pour la célébration du sacrement de Pénitence, les prêtres doivent bien ranger les fidèles de manière à ne pas trop se rapprocher les uns des autres et que le pénitent ne s'approche pas trop du confesseur.
- 9° Chaque Evêque dans son Diocèse, s'il le juge opportun, pourra prendre d'autres mesures qui complètent les présentes dispositions.
- 10° Les présentes dispositions restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Dispositions relatives aux célébrations de la Semaine Sainte

11° Pour le Dimanche des Rameaux, le rite de la bénédiction des rameaux se fera à l'intérieur de l'église au moment où les fidèles auront déjà pris place et, partout, cette bénédiction des rameaux se fera dans toutes les messes. Contrairement à l'accoutumée, il n'y aura donc pas de procession de l'extérieur vers l'intérieur de l'église.

12° La Messe Chrismale sera célébrée comme d'habitude, selon les modalités d'organisation propres à chaque Diocèse.

13° Le Jeudi Saint, la Messe de la dernière Cène du Seigneur sera célébrée comme d'habitude dans chaque Diocèse mais le rite du lavement des pieds sera omis.

14° Pour le Vendredi Saint ou de la Passion du Seigneur :

- La célébration de la Passion du Seigneur se fera comme à l'accoutumée. Mais dans la Prière Universelle, on va ajouter une intention pour ceux qui souffrent en ce temps de pandémie de Coronavirus. A cet effet, on utilisera le texte de prière préparée ad hoc par la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements.
- Dans la même célébration de la Passion du Seigneur, vous savez que la Prière Universelle est suivie du rite de la vénération de la Croix. Dans ce rite, conformément aux normes liturgiques, on ne présentera qu'une seule Croix à la vénération, à savoir la même Croix que l'Evêque ou le Prêtre qui préside la célébration aura à peine montrée aux fidèles. Pour la vénération de la Croix, le président de la célébration est le seul qui la fera en baisant cette Croix. Cela fait, il se mettra dans un endroit surélevé en tenant la Croix entre ses mains et en la présentant à l'assemblée des fidèles venus célébrer la Passion du Seigneur. Les autres prêtres participants à cette célébration suivront alors pour la vénérer en se mettant à genoux devant elle et en s'inclinant en silence pendant un instant. Après eux, ça sera le tour de tous les autres fidèles, personnes consacrées et laïcs qui, dans leurs places respectives, se mettront eux aussi à genoux et s'inclineront en silence avant que la chorale n'entonne un chant approprié

pour aider toute l'assemblée à prolonger un peu la vénération de la Sainte Croix.

15° Pour le Samedi Saint, la Veillée Pascale sera célébrée comme à l'accoutumée dans tous les Diocèses. Il en est de même pour le Dimanche de Pâques, tout en respectant les dispositions indiquées plus haut.

4. Nous concluons en vous demandant d'intensifier la supplication à Dieu pour qu'Il réconforte ceux qui sont déjà malades afin qu'ils recouvrent la santé, qu'Il soutienne les médecins et les infirmiers qui sont en train de se donner corps et âme pour soigner ceux qui sont déjà contaminés, qu'Il inspire les chercheurs afin qu'ils trouvent le plus tôt possible un vaccin contre cette pandémie et qu'Il accueille dans son Royaume ceux qui en tombent victimes.

Fait à Bujumbura, le 02 avril 2020

Les Evêques catholiques du Burundi